

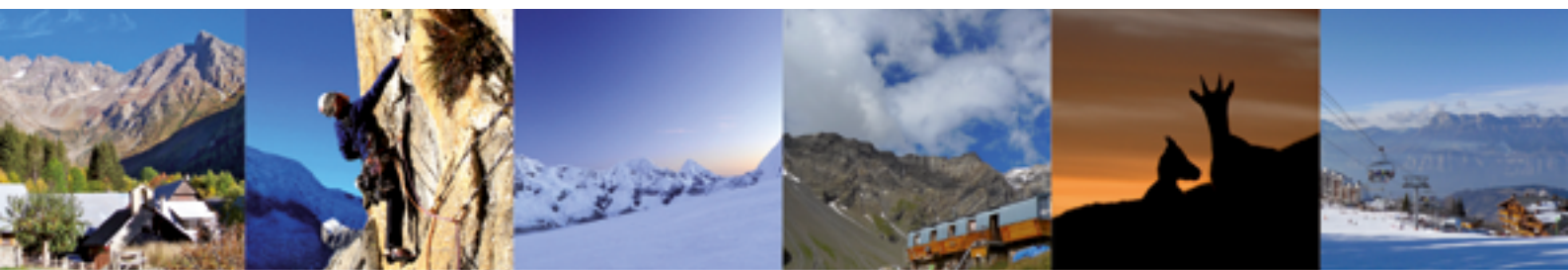
# LES ACTES



**RENCONTRES**  
CITOYENNES DE LA  
**MONTAGNE**

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

1<sup>er</sup> édition, 23 novembre 2012, Alpexpo, Grenoble



# LE PREMIER REFUGE

VOUS AUSSI  
ÇA FAIT  
DÉBAT ?!





# DES REFUGES, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Au-delà des normes, quelles vocations pour nos refuges ?

△ **Compte rendu**

**JEAN-FRANÇOIS LYON-CAEN**

Architecte, Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (Ensag)

△ **Animateur**

**JEAN-MICHEL ASSELIN**

Journaliste

△ **Grand témoin**

**JEAN-FRANÇOIS LYON-CAEN**

Architecte, Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (Ensag)

△ **Intervenants**

**CHRISTOPHE REVÉRET**

Consultant sport de nature,  
Bureau d'études Versant Sud

**GEORGES ELZIÈRE**

Président, Fédération française des Clubs alpins et de montagne (FFCAM)

**ISABELLE ROUX**

Directrice, Réseau d'éducation à l'environnement montagnard alpin (Reema)

**FRÉDI MEIGNAN**

Président, Association nationale des Gardiens de refuges



# INTRODUCTION

## Esprit refuge, es-tu (encore) là?

Christophe Revéret, consultant Montagne, plante le décor dans lequel se déploie la question des refuges dans les Alpes françaises.

### HISTORIQUEMENT, UNE AFFAIRE DE SÉCURITÉ ET DE « SPORTS DE MONTAGNE »

Le thème de ces Rencontres étant « l'équipement de la montagne », il n'est pas inutile de rappeler qu'historiquement les refuges peuvent être considérés comme les premiers aménagements en montagne.

Leur vocation initiale fut la **sécurité** des « découvreurs », dont les expéditions vers les sommets motivées par la curiosité scientifique ou le goût de l'exploit nécessitaient de faire étape dans les abris sommaires de bergers et chasseurs, qui seuls parcouraient alors les pentes des montagnes à défaut d'en atteindre les sommets.

Puis vinrent les bâtiments spécialement construits pour sécuriser – toujours – et faciliter (déjà avec un gardien) l'imitation des « découvreurs » par les « touristes », dans le sens donné à ce mot en fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les pratiques montagnardes s'élargissant ensuite vers des catégories relativement plus populaires, on vit se multiplier en France **les refuges dédiés à l'activité sportive**, les démarches volontaristes de construction allant de pair avec une diffusion des « sports de montagne » à l'image de l'alpinisme de l'après-guerre... Et depuis ?

### NOUVEAUX PUBLICS, NOUVELLES VOCATIONS

Le dernier décompte global des bâtiments de type « refuge » faisait état, en 2001, de **250 refuges** (dont 20 non gardés) dans les Alpes et les Pyrénées, tous statuts confondus : communaux, privés, Parcs, FFCAM, STD...

Aujourd'hui, les équipements et les prestations des gardiens ont évolué, confrontés à des pratiques et modalités de fréquentation de la montagne qui ont changé :

△ perte de vitesse de la montagne « hors ski », avec forts contrastes géographiques de fréquentation des refuges ;

△ évolution des pratiques et des publics, dont la diversité des activités « de nature » les font s'écarter du seul cadre sportif et permettent d'envisager les refuges comme des plateformes privilégiées pour la découverte du milieu.

L'arrivée de nouveaux publics – effectifs ou potentiels –, qui n'ont pas tous les « codes » de la montagne, amène les acteurs de la montagne à se poser en de nouveaux termes les questions portant sur l'évolution à donner aux refuges.

### UNE SITUATION QUI INTERPELLE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES

Déjà, en 2001, les acteurs publics confrontés au vieillissement du parc de bâtiments s'interrogeaient sur la direction à prendre et les limites à se fixer : jusqu'où ne pas aller trop loin dans la modernisation ? **Comment préserver « l'esprit-refuge » dans les bâtiments et la prestation ?**

En mars 2007, un décret délimitait enfin la notion de « refuge » : hébergement d'altitude isolé, à caractère collectif et pour des usagers de passage, ouvert à tous (hors sac) et tout le temps (abri d'hiver). Ces 2 dernières caractéristiques étant de nature à conforter la contribution des refuges à l'intérêt général : vocation sociale d'accueil de tous types de publics et fonction de sécurité en toutes saisons.

Ce décret devait être l'occasion de **conférer un statut particulier à ces hébergements atypiques**, susceptibles à ce titre de justifier d'adaptations réglementaires spécifiques et facilitatrices... mais encore attendues !

Aujourd'hui, le bouillonnement reprend autour des refuges, avec des actions et réflexions impliquant territoires et pouvoirs publics, propriétaires et gardiens, professionnels et grand public, acteurs de la jeunesse et de l'environnement...

La région Rhône-Alpes, notamment, mène cette année une réflexion prospective sur le soutien à apporter aux refuges et la place à leur donner dans la relance d'une fréquentation de la montagne « durable ».

## INDIQUER UN CAP, DONNER DU SENS

Il est temps pour les acteurs de la montagne de définir et affirmer les fonctions à assigner aux refuges du XXI<sup>e</sup> siècle – qu'ils soient gardés ou non gardés –, en subordonnant la question du bâtiment à celle de sa vocation plutôt que l'inverse : quel est le « projet local » qui justifie un refuge spécifiquement ? quel est le « projet collectif » qui justifie une politique publique d'aide aux refuges ?

Cela suppose d'abord de déterminer sur quelles bases on souhaite raisonner pour asseoir les choix à venir :

△ **la dimension économique** (taux de fréquentation, rentabilité, hypothétique retour sur investissement...) a son importance, mais, si elle est érigée en critère prépondérant, il y a risque de disparition du refuge « pour tous » ou de folklorisation de l'« esprit refuge ». Cette approche par l'économie peut en revanche être nuancée en prenant en compte l'effet d'entraînement socio-économique du refuge sur la dynamique du territoire et sur l'activité d'autres agents économiques (fournisseurs, professionnels de l'encadrement, tour-opérateurs...). Dans tous les cas, l'enjeu économique doit être relativisé face aux dimensions sociale et symbolique du refuge.

△ **la dimension sociale** rejoint la notion d'intérêt général par l'ouverture que le refuge offre vers une « montagne pour tous » (prestation et prix basiques, possibilité de hors-sac...) et dans un des rares contextes collectifs qui permette encore une certaine mixité sociale, même temporaire.

△ **la dimension symbolique-citoyenne** du refuge est, quant à elle, bien marquée par l'opportunité unique qu'il offre de « se glisser » dans le milieu montagnard en tant qu'observateur privilégié et discret à la fois – sa situation géographique en site isolé, souvent sensible, et sa sobriété relative en termes de prélèvements ou rejets le plaçant au cœur des enjeux contemporains en matière d'éducation à l'environnement.

## RETOUR À LA MONTAGNE ?

Enfin, et sans angélisme, la dimension symbolique et l'intérêt macro-économique se rejoignent, en ce sens que l'image des refuges peut renforcer significativement un positionnement typé des destinations « montagne ».

La mise en avant des refuges constitue, en effet, un socle intéressant pour participer à la relance de la montagne, ne serait-ce que parce que le refuge est **l'emblème par excellence d'une montagne humanisée** mais déconnectée du quotidien courant. Aussi isolés que les phares de haute mer, mais bien plus accessibles et moins effrayants, les refuges présentent en outre l'avantage d'être tous différents, du plus bucolique au plus acrobatique.

Pour peu qu'il demeure à la fois mythique mais relativement accessible, le refuge est bel et bien au sommet de la pyramide représentée par ce que la montagne est capable de proposer de plus typé à ses visiteurs.

## LA QUESTION DU PARTAGE

Le refuge occupe souvent une place à part dans le parcours initiatique de tout montagnard, qu'il soit visiteur de passage ou montagnard aguerri. C'est en tout cas **un lieu éminemment dédié à la rencontre et au partage**.

Samivel exprimait bien ce besoin à travers un dessin dans lequel il faisait dire à un contemplatif solitaire en montagne : « *Ce serait encore plus beau si je pouvais le dire à quelqu'un d'autre...* »

En se penchant sur l'avenir des refuges et de la montagne, qui passe nécessairement par de **nouveaux publics** vers lesquels nous devons nous tourner et nous ouvrir, c'est peut-être bien la première des questions auxquelles nous devons répondre en tant que « citoyens de la montagne » : Avec qui veut-on partager la montagne ? Pour la partager au mieux, quel(s) projet(s) doivent porter les refuges du XXI<sup>e</sup> siècle ? Et comment s'organiser pour y parvenir collectivement, au-delà des paroles ?



# DÉBATS

## LE REFUGE EST UN FORMIDABLE LIEU D'HUMANITÉ

△ Pour **Frédi Meignan**, gardien du refuge du refuge du Promontoire, au refuge, on vit des moments forts qu'on ne vit pas ailleurs. Quand les gens vont en montagne, ils y vont pour vivre des moments forts, un engagement, souvent individuel, parfois à deux ou à trois. **Le refuge est un formidable lieu d'humanité** quant à l'engagement et la rencontre avec l'autre. Le refuge est une richesse fondamentale.

Et, depuis quelques années, le devenir de ces lieux-là pose question. Il y a eu l'élan d'il y a 50 ans, marqué par l'accès du plus grand nombre et la construction de bâtiments fonctionnels. Depuis, on a manqué de renouvellement. Il y a besoin d'une **nouvelle étape pour définir ce que sont et seront les refuges demain** : des refuges pour qui ? Des refuges pour quoi ? Est-ce que cette expérience qu'on vit là-haut doit être réservée à quelques-uns ? Doit-elle être partagée ? C'est l'expérience qu'on vit là-haut qui peut alimenter cette réflexion.

Pour quoi faire, des refuges ? Un rapport à la beauté ? Ça compte dans une société où 80 % des habitants sont des citadins. La beauté des relations humaines, la beauté de l'engagement des uns et des autres ; on cherche à se retrouver, à se reconstruire soi-même. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ce rapport à la montagne.

Mais en général, la montagne, ça se réduit à quoi ? Le ski, les accidents, le mont Blanc ? La montagne est infiniment plus riche que cela. Si on pense qu'il est important qu'on partage mieux ce que la montagne peut apporter, alors les refuges un rôle clé à jouer : les refuges ne sont pas là simplement pour faire de l'hébergement et de la restauration, ce peut être **un lieu d'apprentissage de l'autonomie, de découverte et de partage**. En refuge, quand on partage, on se respecte, on a des choses à découvrir ensemble, c'est de la construction humaine positive dont notre société a besoin. C'est infiniment plus riche que la consommation « lambda » qu'on a parfois dans les parcs d'attraction, mais qui n'a rien à faire en montagne où il y a tant de choses à découvrir, un rapport à la nature. Alors, réfléchissons, à quoi servent (vraiment) les refuges ?

Parlons aussi du métier quotidien de gardien, où la disponibilité pour l'accueil, la gestion de la sécurité, la surveillance des glaciers, est une des missions fondamentales. C'est une richesse, mais comment faire avec les horaires ? La réalité, quand on se lève à 3h et qu'on se couche à 23h, n'est pas facile. Il ne s'agit **pas que de rentabilité mais aussi de « partenariat »** : en Isère, on décompte entre 100 000 et 150 000 passages annuels sur l'ensemble des refuges, dont la plupart constitue le premier contact avec la montagne. Ce qui se passe en refuge est donc extrêmement important sur la perception même de la montagne et de ses apports. C'est pourquoi il faut développer du partenariat avec les accompagnateurs et les guides, avec plus de moyens de découverte, de pédagogie, d'apprentissage, d'aide à l'autonomie. Il y a là des pistes d'avenir à travailler.

△ Dans une société en évolution très rapide, explique **Isabelle Roux**, du Reema, la fonction des mythes et des symboles reprend de l'importance. Le refuge, dernière implantation humaine en altitude, fait partie de ceux-là. L'expérience montre que **le refuge est fortement porteur d'imaginaire**. Mais le refuge constitue également un espace très pragmatique et démonstratif de gestion des ressources en site isolé et de l'adaptation aux contraintes.

Dans ce contexte, la sortie en montagne avec nuitée en refuge représente **un temps d'expérience court mais particulièrement efficace sur le plan pédagogique**. Rêver puis vivre une « aventure » de terrain, gérer son effort, comprendre un milieu naturel, rencontrer les métiers d'en haut, développer les notions d'autonomie et de responsabilité, vivre ensemble et partager les tâches. Savoirs, savoir-faire, savoir-être, tout y est.

Si on y regarde bien finalement, le gardien participe à (re)construire une culture de la montagne, fabriquer des souvenirs d'enfance (ou d'adulte), construire des êtres humains, sensibiliser des citoyens... Bien sûr, tout ne repose pas sur ses épaules, et c'est bien en réseau que les acteurs de l'éducation et de la montagne doivent porter ces aspirations pour la société et **faire du refuge un site privilégié de sensibilisation à la montagne**.

Les prochaines étapes : lever les freins réglementaires (sur l'accueil des mineurs encadrés), susciter et développer les projets éducatifs, et accompagner les porteurs de projets et les professionnels associés, de la vallée jusqu'au refuge.

△ Selon [Georges Elzières](#), président de la FFCAM, la question qui est posée aux gestionnaires des principaux refuges d'altitude est la suivante : « Que veut-on faire des refuges ? Et, déjà, qu'en fait-on ? » Cela concerne les bâtiments eux-mêmes et leur utilité, leur destination : à quoi servent-ils ?

On est passé d'une époque où le Caf s'occupait seul des refuges, à une obligation aujourd'hui de partenariat car les refuges sont les bases d'activités d'alpinisme.

Les refuges sont au centre de trois sensibilités, centres d'intérêts ou préoccupations :

1 - La promotion de la **pratique de l'alpinisme**, au cœur de la préoccupation la plus traditionnelle, la plus noble des clubs alpins en termes de développement des pratiques sportives de la montagne ;

2 - La sensibilité croissante des collectivités publiques pour la « **promotion touristique** » et l'animation des territoires ;

3 - La sensibilité et les intérêts des élus locaux et de certains acteurs associatifs et professionnels pour limiter ou réduire la « fracture » entre les jeunes et les milieux naturels, pour **éveiller les populations aux préoccupations environnementales**, le tout relayé par les collectivités locales.

Une des questions posées aujourd'hui concerne une « **gouvernance intelligente** » en matière de refuge. Le Caf est conscient de ses responsabilités. Cela suppose de faire des refuges à géométrie et à cible variables. Deux exemples :

- au refuge Durier (massif du Mont-Blanc), pas de gros problèmes sur l'évolution du public qui s'y rend, complètement ciblé et le même depuis 40 ans. Du coup, pas d'évolution non plus en termes d'attente en matière de construction comme d'aménagement ;

- en revanche, dans le cas du projet de la reconstruction du refuge du col de la Vanoise, qui ambitionne de faire découvrir la montagne à d'autres familles, à d'autres jeunes, il est légitime de se poser la question du programme ? Pour qui ? Pour quoi faire ?

Il y a une très grande diversité de situations, les refuges sont des outils différents par les lieux mêmes où ils sont implantés. **Ils ne peuvent s'adresser aux mêmes publics et n'auront pas les mêmes fonctions.**

La FFCAM appelle de ses vœux une gouvernance beaucoup plus partagée, c'est-à-dire une définition beaucoup plus large de l'ambition que l'on a pour les refuges, et par conséquent pour la montagne.

En matière d'investissement économique, même avec les aides publiques, il n'y a pas – et il n'y en aura jamais – de retour sur investissement à attendre. Ce sont des constructions qui n'ont aucun intérêt sur le plan économique. Aujourd'hui, comment en faire réellement des outils pour une politique d'intérêt général ? On est au début de cette période, mais les signaux sont insuffisants pour les acteurs des territoires dans ces domaines. La question des moyens est une chose, certes. Mais, même lorsque des projets ambitieux voient le jour au niveau du bâtiment, ils souffrent d'un **déficit collectif d'ambition sur les utilisations possibles** de ce même bâtiment. Par exemple, lors de la reconstruction du refuge de la brèche de Rolland dans les Pyrénées, personne n'a imaginé en quoi il pourrait être utile aux gens de la vallée, aux jeunes de la vallée.

Au-delà, comment accueille-t-on les mineurs, les jeunes, à la montagne ? Les colonies de vacances étaient un « vivier de passeurs » vers la montagne. Comment aujourd'hui avons-nous la capacité collective d'amener des jeunes à la nature et en montagne ? **Comment « reconstituer » ce « vivier de passeurs »** – qui pourraient par ailleurs constituer des emplois dans les collectivités territoriales ? il y a un véritable un travail de formation et de sensibilisation, qui est une urgence au moins aussi importante que de se poser des questions sur les normes des bâtiments.

# LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES LIEUX FAIT DE CHAQUE REFUGE UN PROJET SINGULIER

△ Jean-François Lyon-Caen, architecte spécialisé (Ensag), précise : on ne peut plus parler de « refuge » au sens générique du terme. **La diversité des pratiques et des lieux fait de chaque refuge un projet singulier.** Il y a plusieurs « publics », plusieurs utilisateurs, plusieurs catégories d'usagers :

- les **promeneurs**, qui choisissent le refuge comme objectif d'une sortie à la journée. Ils n'y dormiront pas ; ils consommeront éventuellement.
- les **randonneurs** qui « transhument » d'un refuge à un autre : ils ont des attentes particulières en matière d'accueil, de restauration éventuellement...
- les **alpinistes**, pour qui le refuge est un camp de base où on va passer la nuit avant de le quitter très tôt pour vaincre/ grimper un sommet à proximité.

Les attentes de ces différents publics ne sont pas les mêmes.

A côté de la diversité des gens, il y a la diversité des lieux :

- le refuge édifié **en bout de route**, en fond de vallée souvent, relevant de chantiers conduits de manière « traditionnelle, avec accessibilité par véhicules ;
- le refuge à l'altitude **des alpages habités**, parfois une maison d'alpage réhabilitée, ou une construction nouvelle qui doit tenir compte du contexte de « hameau d'alpage » ;
- le refuge à l'altitude de l'« **alpage parcouru** », nécessitant la construction d'un bâtiment nouveau, construit ex nihilo, révélant parfois le site jusque-là méconnu ;
- le refuge de **haute montagne**, édifié aux pieds des parois dans un univers minéral, dans une situation d'extrême altitude.

En comparant ces 4 situations topographiques différentes, avec des publics et des constructions différents, on a bien là l'expression de la diversité, donc de la richesse, des milieux montagnard, aussi bien humains que territoriaux, **excluant ainsi toute architecture de modèle.**

En matière d'héritage, le parc actuel est essentiellement issu des grands programmes réalisés au cours des Trente Glorieuses, de l'après-guerre aux années 70-80. Ces refuges ont été réalisés avec, pour programme, pour sens : le refuge comme étape pour aller plus loin. Aujourd'hui, les attentes sont diverses. Nombre de pratiquants de la montagne vont en refuge pour découvrir la montagne, ce qui est très différent. Les refuges de montagne sont en pleine mutation. Ils doivent répondre à des attentes et des pratiques sociales plus diversifiées, que ce soit des promeneurs, des randonneurs, des alpinistes, des grimpeurs ou des contemplatifs. **C'est une véritable mutation, comparée aux trente dernières années**, où les refuges ont été adaptés à l'évolution des réglementations – liées à la sécurité des personnes notamment.

△ Claude Comet, conseillère régionale Rhône-Alpes, chargée du Tourisme et de la Montagne, pose la question : **Comment les refuges peuvent-ils contribuer à remettre les jeunes (les lycéens, les apprentis...) en contact avec la nature montagnarde ?** Comment peut-on leur donner une chance de passer une nuit en montagne, leur procurer un moment d'émotion et d'émerveillement qui leur donne envie de revenir ?

△ Jean-Pierre Chomienne, commissaire du massif des Alpes, à la Datar, souhaite faire partager une réflexion comme élément de construction. Les refuges aujourd'hui sont des structures publiques, dont le premier financeur est le contribuable français et européen. Les premiers refuges ont été construits par le monde associatif avec des aides publiques. Aujourd'hui, quand on reconstruit un refuge, ce sont les contribuables français, avec des cofinancements européens, qui paient. **Si ce sont des équipements à caractère public, il faut attendre des services d'intérêt général.**

C'EST UNE VÉRITABLE  
MUTATION, COMPARÉE  
AUX TRENTE  
DERNIÈRES ANNÉES





# SYNTHÈSE

par Jean-François Lyon-Caen

Jean-François Lyon-Caen, grand témoin, retient trois niveaux de préoccupations :

## 1/ La diversité des situations et des attentes, révélée par les valeurs que peuvent porter un refuge dans la société d'aujourd'hui.

L'autonomie, l'apprentissage à l'autonomie, les moments d'autonomie, autant de « valeurs » pour lesquelles la société ne laisse que très peu d'espace à leurs éclosions. La montagne permet, voire impose, la maîtrise de ces valeurs. Ce peut être un territoire d'apprentissage. Et le refuge, **le lieu de base pour découvrir, partager, apprendre**, s'initier aux notions de protection, de rencontre, de solidarité, de partage, de réconfort.

La diversité est également présente dans les territoires mêmes de la montagne, avec l'étagement des milieux. L'effort physique n'ayant plus la même place qu'auparavant, l'étagement révèle la singularité de chaque lieu de refuge, chaque projet de refuge. L'effort pour s'y rendre n'est pas le même, les attentes non plus.

## 2/ Quelle ambition pour qui ? Les scolaires ? Les jeunes ?

Ce sont eux qui pérenniseront les pratiques de la montagne demain. Or, tout investissement n'a de sens que s'il y a des pratiquants. Et si les seuls pratiquants sont ceux qui ont l'âge, aujourd'hui et demain, d'emmener leurs enfants et leurs petits-enfants, **comment se renouvelle l'attractivité en direction des populations jeunes ?** C'est un chantier qui interpelle tous les responsables de la politique sportive, éducative, environnementale, quelque soit leur niveau de responsabilité.

## 3/ Le refuge, quel outils ?

Le refuge est un équipement public pour lequel les investissements et la gestion sont portés soit par des collectivités, soit – très souvent – par le monde associatif. Il faut souligner l'importance du monde associatif et rappeler qu'il est constitué de bénévoles. Cet équipement public, comparable à une maison des jeunes en milieu urbain, on n'attend pas qu'il « rapporte » : il est là pour rendre service à la société. Par conséquent, **le refuge n'est pas un projet lucratif.** Porté par la sphère du monde associatif, il porte en lui la rencontre entre les gens. Il est donc bien entendu qu'on ne parlera pas de « clients » (ce terme appartient au monde du tourisme marchand qui, d'ailleurs, parle de « mettre en tourisme » les refuges et les vallées), mais d'usagers et de pratiquants.

**Enfin, la question de la gouvernance : qui porte ?** On peut penser que les architectes concevront d'autant mieux un bâtiment qui corresponde à ces valeurs d'autonomie, de pédagogie, de rencontre et de réconfort, quand les intentions seront clairement énoncées. C'est à ce prix-là que les refuges peuvent être de véritables équipements novateurs.

LE REFUGE N'EST  
PAS UN PROJET  
LUCRATIF